

Atelier de présentation du guide pratique pour la prévision et le suivi de l'exécution des dépenses de personnel de l'Etat [2]



Dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles dispositions introduites par la loi organique n° 130-13 relative à la loi de finances, notamment celles se rapportant au respect du caractère limitatif des crédits ouverts au titre du chapitre du personnel, la Direction du Budget a organisé, le 21 mars 2017, une journée consacrée à la présentation du guide pratique pour la prévision et le suivi de l'exécution des dépenses de personnel.

Ce guide a pour objet de mettre à la disposition des différents départements ministériels, un outil technique et pratique pour la prévision et le suivi de l'exécution des dépenses de leur personnel dans un souci d'assurer la couverture de l'ensemble des engagements et de respecter le plafond des crédits octroyés.

Lors de cet atelier, il a été signalé également que le pilotage des dépenses de personnel ne se limite pas uniquement à des opérations techniques telles que décrites dans ce guide, mais exige des mesures préalables à savoir notamment:

- Une bonne organisation des ressources humaines chargées de la prévision et du suivi des dépenses de personnel ;
- Une planification réaliste et respectée des opérations relatives au personnel;
- L'amélioration des procédures internes pour la maîtrise des délais des opérations planifiées ;
- Un système d'information adapté.

Aussi, et conformément aux dispositions de l'arrêté n° 811 du ministre de l'Economie et des Finances, les départements ministériels ont été appelés à l'issue de cet atelier de produire et de transmettre à la Direction du Budget avant le 10 de chaque mois les états mensuels relatifs à l'exécution des dépenses du personnel relevant de leur département et ce conformément au modèle des tableaux annexés à ce guide.

Téléchargement des documents utiles :

[Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 811 du 20 février 2017 fixant les modèles des documents accompagnants les propositions de dépenses au titre du chapitre du personnel de l'année budgétaire \[3\]](#)



Source URL: <http://lof.finances.gov.ma/fr/actualites/atelier-de-presentation-du-guide-pratique-pour-la-prevision-et-le-suivi-de-lexecution-0>

Liens

[1] <http://lof.finances.gov.ma/fr/javascript%3A%3B>

[2] <http://lof.finances.gov.ma/fr/actualites/atelier-de-presentation-du-guide-pratique-pour-la-prevision-et-le-suivi-de-lexecution-0>

[3] http://lof.finances.gov.ma/sites/default/files/arrete_811e_annexe.pdf